

Processus pour l'inscription et déroulement de la mesure OAI

1

La personne assurée est adressée à **trio+** avec mention du projet professionnel, de l'objectif général et copie du CV

2

trio+ organise un 1er entretien avec l'assuré·e puis informe le/la conseiller·e AI du projet détaillé

3

Le/la conseiller·e AI valide le projet détaillé (le mandat) par écrit au dossier

4

trio+ identifie quelques structures d'accueil pertinentes pour le/la candidat·e, entame les démarches de placement et informe l'OAI une fois le stage trouvé (lieu, dates, etc.) ou de la non concrétisation du mandat

5

L'OAI établit la communication avec les détails (dates, IJ le cas échéant, coaching, etc.)

6

trio+ effectue un suivi par des échanges réguliers sur le déroulement du stage en fonction des objectifs fixés.

+ un rapport est rédigé par **trio+** lors du bilan intermédiaire et du bilan final

+ coaching en fonction des objectifs et besoins des participant·es